

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF1819

présenté par
M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, M. Courbon, M. Belhaddad,
Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux et les membres du
groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	5 207 696	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	5 207 696
TOTAUX	5 207 696	5 207 696
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe Socialistes et apparentés vise à dénoncer la baisse de crédits attribués au Louvre pour 2026.

Les événements qui se sont déroulés au Louvre le 19 octobre dernier, d'une gravité exceptionnelle dans le musée le plus visité au monde, mettent en lumière le manque de moyens humains et financiers que le personnel du musée dénoncent depuis plusieurs années.

Au cours de ces 10 dernières années, ce sont près de 190 postes qui ont été supprimés au sein des services de sécurité et de surveillance, soit environ 15 % des effectifs.

Cette dégradation des conditions de travail s'accompagne d'une baisse des moyens financiers alloués au musée : cette année encore le Gouvernement prévoit une baisse de plus de 5 millions d'euros.

Nous demandons l'annulation de cette baisse de crédits.

Afin d'être recevable, cet amendement propose de :

- abonder l'action n° 03 « Patrimoine des musées de France » du programme 175 « Patrimoine » à hauteur de 5 207 696 euros ;
- minorer l'action n° 07 « Fonction de soutien du Ministère » du programme 224 « Soutien aux politiques du Ministère de la Culture » à hauteur de 5 207 696 euros.